

devrait juger nécessaire d'obtenir les services et l'aide d'un membre du Parlement. Pour ma part, je ferai en sorte pour que le public soit mis au courant de tous les faits, qui sont admis, à savoir que la municipalité de Digby a cru qu'il serait de son intérêt, comme municipalité, en faisant cette demande, de payer au député des honoraires très dodus, et une bonne somme afin que la demande soit bien accueillie par le département. Si le ministre croit que c'est juste, vaut aussi bien tout de suite que les autres municipalités le sachent, pour qu'elles puissent se conduire en conséquence.

L'hon. M. FISHER : Nous discutons le crédit de Digby.

M. BENNETT : Non, ce n'est pas un crédit pour Digby.

L'hon. M. FISHER : Oui, et mon honorable ami de Digby (M. Copp) a dit qu'il n'existait pas de convention de ce genre, et l'honorable député de Simcoe (M. Bennett) est obligé d'accepter sa déclaration.

M. FOWLER : Il n'a pas dit cela.

L'hon. M. FISHER : Oui, il a dit que la convention qui avait été faite avec le conseil municipal de Digby ne se rapporte pas du tout au Gouvernement actuel. Dans ce cas, la prétention de l'honorable député de Simcoe-est (M. Bennett) n'a aucune valeur.

M. FOWLER : En fait, la convention intervenue entre mon honorable ami et la ville de Digby n'était pas limitée à cette compagnie seulement, et la déduction naturelle serait...

L'hon. M. FISHER : Mon honorable ami a fait une déclaration et l'honorable député est obligé de l'accepter.

M. FOWLER : Je comprends cela, mais je voulais faire voir que le public, qui n'est pas obligé d'accepter les déclarations faites devant la Chambre...

M. FORATEUR SUPPLEANT : L'honorable député est obligé d'accepter la déclaration et cela met fin à la discussion pour le présent; il a un autre moyen de la ramener, s'il le désire.

M. FOWLER : Je ne conteste pas du tout la décision du président, mais je dis que tout en acceptant la déclaration comme absolument vraie, j'ai cependant le droit de dire ce qu'une personne qui n'est pas l'ée par les règles parlementaires en pense. Il me semble que cette attitude est inattaquable. Dans ces circonstances, le contrat ne disant pas d'où doit venir l'argent, la conclusion naturelle du public sera que, vu que l'honorable député qui représente ce district dans cette Chambre est un ami du Gouvernement il devra obtenir cet argent du Trésor public.

L'hon. M. FISHER : Honni soit qui mal y pense.

M. FOWLER : C'est très vrai, mais tout de même...

L'hon. M. FISHER : Vous ne contestez pas cela ?

M. BERGERON : Mais y avait-il une femme au fond de cette affaire ?

M. FOWLER : Du moment que l'honorable député déclare que la convention ne s'applique pas au gouvernement fédéral, je suis obligé d'accepter sa déclaration et je l'accepte avec le plus grand plaisir.

Quai d'Eskasoni, (N.-E.), \$1,000.

M. AMES : Quelle est la population de cette localité ?

L'hon. M. FISHER : Elle comprend le village d'Eskasoni. Beaucoup d'habitants dans l'intérieur du pays qui viennent à la mer se servent de ce quai pendant la saison de la pêche.

M. AMES : Les habitants de cette localité ne sont-ils pas pour la plus grande partie des Indiens ?

L'hon. M. FISHER : Il y a à cet endroit des Indiens qui font beaucoup de pêche.

M. AMES : De qui le Gouvernement a-t-il acheté le terrain ?

L'hon. M. FISHER : Nous l'avons acheté de M. E. T. Bowen, pour la somme d'un dollar. C'est-à-dire le terrain qui y donne accès.

M. AMES : M. Bowen n'est-il pas un marchand de l'endroit ?

L'hon. M. FISHER : Je ne le sais pas.

M. AMES : Le quai ne servira-t-il pas qu'à lui ?

L'hon. M. FISHER : Il servira à une population nombreuse composée d'un certain nombre d'Indiens et d'environ une centaine de blancs.

M. SAM. HUGHES : Y a-t-il un percepteur des douanes à cet endroit ?

L'hon. M. FISHER : Je l'ignore.

M. BERGERON : Allez-vous construire un bureau de poste à cet endroit ?

L'hon. M. FISHER : Pas pour le présent.

M. AMES : Combien de soumissions avez-vous reçues ?

L'hon. M. FISHER : Six, à la suite d'une annonce dans les journaux. La plus basse était de \$2,875, et la plus élevée, de \$3,700. Nous avons accepté la plus basse.

M. AMES : A quel endroit demeure M. T. D. Morrison, entrepreneur ?

L'hon. M. FISHER : A Descouse.